

# PERMIS DE CONDUIRE ET CARTE GRISE

## Permis de Conduire

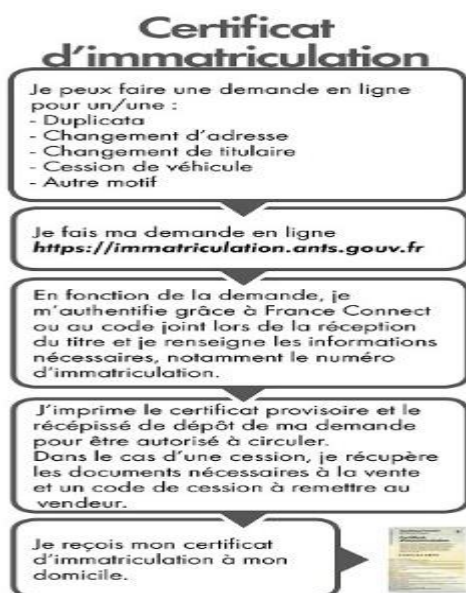
Demande d'inscription au permis ou de titre en ligne [ici](#)



## CARTE GRISE

Demande de certificat d'immatriculation [ici](#)

De plus



Carte grise - Démarches administratives 2021

*Lors d'un déménagement ou changement de véhicule, vous devez procéder au changement d'adresse sur votre certificat d'immatriculation, ou simplement mettre celui-ci à jour : Il vous faudra effectuer ces démarches sur l'ANTS et uniquement ce site : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>*

- Pour les plaques au format AB 123 CD, La démarche est à effectuer en ligne le mois suivant le déménagement auprès de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés ou sur votre espace perso France Connect.
- Pour les plaques au format 123 AB 01, la démarche s'effectue également en ligne et s'accompagne de l'attribution d'un nouveau numéro d'immatriculation. Vous devrez ensuite faire changer la plaque de votre véhicule chez le garagiste le plus proche (département du Cher (45))

*Le coût du changement de certificat d'immatriculation est gratuit, seuls les frais d'acheminement par voie postale sont facturés et s'élèvent 2,76€. En cas de changement de véhicule, il est nécessaire*

*de demander un nouveau certificat, dont le prix change selon la région, le type de véhicule, la puissance fiscale, etc. En cas de perte de votre carte grise, les démarches sont légèrement différentes, consultez le guide.*